



Conseil économique et social
Commission du Développement Social, 51^e session

"Introduction et discussion générale du rapport du Secrétaire général sur l'examen des méthodes de travail de la Commission"
"Introduction and general discussion of the report of the Secretary-General on the review of the methods of work of the Commission"

New York, le 13 février 2013

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Ma délégation salue l'opportunité de discuter aujourd'hui des méthodes de travail de notre Commission et du rapport établi par le Secrétaire général à ce sujet. Nous espérons que cette discussion, tout comme le rapport du Secrétaire général nous aideront pour la préparation des décisions à prendre sur ce thème lors de la 52^{ème} session en février 2014.

Les buts principaux d'une éventuelle adaptation des méthodes de travail de la Commission sont le renforcement du rôle de notre Commission au sein du système des Nations Unies d'une part et de la pertinence de nos travaux pour la discussion sur la dimension sociale du développement d'autre part.

Ma délégation a répondu au questionnaire du Secrétaire général et nos points de vue ont été repris dans le rapport. Par conséquent, je ne répéterai pas toute notre contribution, mais je me concentrerai plutôt sur deux idées très concrètes que ma délégation désirerait discuter

avec les autres membres d'ici à février 2014.

1. Nous devons tout d'abord examiner la façon de collaborer de notre Commission avec l'ECOSOC et les autres Commissions techniques, mais aussi avec les autres organisations internationales dont le mandat touche aux questions du développement social. Une bonne collaboration et une bonne répartition du travail sont nécessaires pour éviter les doubles emplois et créer une véritable valeur ajoutée. De nombreuses organisations internationales prennent part à nos discussions en organisant des side events, en contribuant aux discussions générales ou en envoyant des panélistes. Il n'existe toutefois aucun dialogue institutionnalisé entre notre Commission et les autres Commissions techniques ou organisations internationales. Nous pourrions réfléchir à ajouter un tel échange à l'agenda de notre Commission afin que ces organisations puissent présenter leurs travaux récents les plus pertinents en relation avec le thème prioritaire de la Commission. Un tel échange contribuerait non seulement de manière substantielle à nos discussions sur le thème en question, mais nous permettrait également d'avoir une vue d'ensemble sur les efforts du système international dans ce domaine et d'en informer l'ECOSOC.

2. Chaque année, le thème des "questions nouvelles" nous permet de discuter d'un thème brûlant, contribuant ainsi à la pertinence de nos travaux. Ma délégation est en faveur du maintien de ces questions à l'agenda. Nous pourrions cependant discuter des critères de sélection de celles-ci. Il serait intéressant d'établir un lien avec un thème qui serait discuté dans la même année par l'ECOSOC. Ceci contribuerait à ce que les travaux de la Commission trouvaient un écho plus large à l'ECOSOC. Nous sommes conscients que cela dépendra également des résultats de la discussion en cours sur la réorganisation de l'ECOSOC. Nous sommes néanmoins convaincus qu'il faut garder ce point à l'esprit pour notre discussion de l'année prochaine.

Madame la Présidente,

Pour conclure, je désirerais souligner que la discussion régulière des méthodes de travail de la Commission est importante et peut contribuer à la pertinence de nos travaux et à l'importance de notre Commission dans le système onusien. Ce ne sont cependant pas quelques détails techniques des méthodes de travail qui sont décisifs, mais notre conviction que la Commission a un rôle essentiel à jouer. Nous invitons donc toutes les délégations à continuer à s'engager avec détermination dans les travaux de la Commission afin de

renforcer son rôle clé dans la discussion du développement social au niveau mondial.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Chairperson,

My delegation welcomes this opportunity to discuss the work methods of our Commission and the report of the Secretary-General on this issue. We hope that today's discussion, together with the Secretary-General's report will help us in the preparations for the decisions we will have to take on this issue during the 52nd session of the Commission in February 2014.

The principal goals of any change of the work methods should be to reinforce the role of our Commission in the United Nations system and to enhance the relevance of our work in the framework of the discussion on the social dimension of development.

My delegation has submitted an answer to the questionnaire of the Secretary-General and you will find our comments in his report. I will therefore not repeat our whole contribution, but focus on two distinct points which my delegation would like to discuss with other Member States until next year.

1. Our priority must be to examine the way in which our Commission cooperates with the ECOSOC and its other functional Commissions as well as with other international organizations that have a mandate touching on social development. Sound cooperation and division of work is necessary in order to avoid duplication and create added value. Numerous international organizations take part in our discussions, in organizing side events, contributing in the general discussions or sending representatives to panel discussions. There is, however, no institutionalized dialogue between our Commission and other functional commissions or international organizations. We could think about and discuss adding such an item to the agenda. This would allow for these organizations to present their recent work, relevant to the priority theme of the Commission.

This would not only substantially contribute to our discussion of the theme in question but would also allow us to have an overview over the efforts of the international system in this field and inform the ECOSOC in consequence.

2. Our discussion of "emerging issues" gives us the opportunity to address each year a highly topical issue and contribute thus to the relevance of our work. My delegation is therefore in favour of keeping this item on the agenda. However, we could discuss how to improve the selection of the issue to be discussed under this agenda item. It would, for example, be interesting to establish a link to an issue that is to be discussed by the ECOSOC later in the same year. This would contribute to a make our work more relevant to the ECOSOC. We are aware that this depends also on the outcome of the ongoing discussions on the reform of the ECOSOC, but are convinced that we should keep this issue in mind for next year's discussion.

Chairperson,

Before concluding, I would like to highlight that the regular review of the methods of work of our Commission can certainly contribute to the relevance of our work and to the relevance of the Commission in the United Nations system. The decisive factor in this regard is, however, not one or the other technical detail of our work methods, but rather the conviction of us all that the Commission has an important role to play.

Therefore, we would like to invite all delegations to continue to engage with determination in the work of the Commission in order to reinforce its key role in the global discussion on social development.

Thank you.